

RÉPONSE À LA QUESTION ÉCRITE 2.19/23

Labelitis au sein de l'administration et des services publics de la Ville de Delémont

M. Christophe Günter, PLR et PVL

Les questions suivantes sont posées dans la question écrite :

- Quels sont les labels que la Ville de Delémont a acquis et maintient ?
- Quels sont les coûts annuels directs et indirects pour l'obtention et le maintien de ces différents labels ? Est-ce qu'il existe une estimation en heures investies ?
- Y a-t-il un retour financier pour la Ville ? Si oui, peut-on le chiffrer ?
- Est-ce que l'administration et les services de la Ville ne sont pas suffisamment motivés et capables de fournir aux citoyens les prestations nécessaires sans le cahier des charges et les coûts d'un label ?

La Ville de Delémont a obtenu au cours de ces dernières années ou intègre les huit labels suivants :

1. Cité de l'énergie Gold (plus haute distinction en matière de politique énergétique et climatique)
2. Commune en santé (ensemble des mesures de promotion de la santé)
3. Fair Trade Town (engagement en faveur du commerce équitable)
4. Fourchette verte (alimentation équilibrée - Maison de l'enfance)
5. Minergie P-Eco (construction écologique et saine – École des Arquebusiers)
6. Site 2000 watts (Écoquartier)
7. SNBS (construction écologique – École des Arquebusiers)
8. Ville Verte (engagement durable pour un aménagement et un entretien respectueux de l'environnement)

Les réponses aux questions sont détaillées pour chacun des labels dans le tableau synoptique joint. Globalement, les labels apportent en termes d'image un retour très positif. Les organisations gérant ces labels mettent à disposition des outils très utiles aux services qui les aident dans les démarches. Les labels permettent d'améliorer l'organisation des tâches et la qualité des projets. Ils prennent en compte de manière accrue les critères liés au développement durable.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le vice-président:

Le chancelier:

Claude Schlüchter

Nicolas Guenin

Delémont, le 14 novembre 2023